

VOTRE SÉJOUR

A votre arrivée, si vos démarches administratives ont été préalablement effectuées, dirigez-vous à l'accueil qui validera votre admission et vous orientera vers votre service d'hospitalisation.

Vous pourrez ensuite ouvrir votre accès au téléphone, à la télévision ou à internet, en vous présentant au kiosque presse dans le hall central.

Si vous n'avez pas effectué la totalité de vos démarches administratives, vous devez impérativement vous rendre au bureau Réception-hospitalisation à gauche en entrant dans le hall IMM.

L'infirmière responsable de votre secteur d'hospitalisation s'entretiendra avec vous pour établir votre dossier de soins.

VISITES

Vos proches pourront vous joindre au 01 56 61 62 33. Ils pourront également vous joindre au numéro qui vous sera indiqué par le kiosque presse.

Chaque service prévoit ses heures de visites. Elles vous seront communiquées dès votre arrivée. Dans tous les cas, elles doivent permettre à la fois le repos des patients et leur plaisir de recevoir famille et amis. Vous pouvez également indiquer au cadre de santé de l'unité d'hospitalisation votre souhait de ne recevoir ni visite, ni appel téléphonique.

Pour faciliter l'organisation des soins, vos visiteurs doivent néanmoins suivre les quelques recommandations suivantes :

Dans la mesure du possible, évitez de recevoir trop de visites. Invitez vos proches à limiter le nombre de visiteurs à 2 personnes

Pendant les soins et/ou des visites médicales les visiteurs sont invités à quitter la chambre

Les visites des enfants de moins de 15 ans ne sont pas autorisées dans les services.

Ne pas apporter de fleurs ou de plantes en pot contenant de la terre pour des raisons d'hygiène

Ne pas fumer

Ne pas faire de bruit

Ne pas apporter de boissons alcoolisées, ou d'aliments contraires à votre traitement

Ne pas apporter de médicaments ou produits illicites

Attention : Les visites peuvent être limitées ou interdites par décision médicale.

HOSPITALISATION COMPLÈTE

A votre arrivée, si vos démarches administratives ont été préalablement effectuées, dirigez-vous à la rotonde centrale qui validera votre admission et vous orientera vers votre service d'hospitalisation. Vous pourrez ensuite ouvrir votre accès au téléphone, à la télévision ou à internet, en vous présentant au kiosque presse dans le hall central.

Si vous n'avez pas effectué la totalité de vos démarches administratives, vous devez impérativement vous rendre au bureau Réception-hospitalisation à gauche en entrant dans le hall IMM.

L'infirmière responsable de votre secteur d'hospitalisation s'entretiendra avec vous pour établir votre dossier de soins.

Vos proches pourront vous joindre au 01 56 61 62 33. Ils pourront également vous joindre au numéro qui vous sera indiqué par le kiosque presse.

L'ÉQUIPE SOIGNANTE ET HÔTELIÈRE

L'équipe soignante vous prendra en charge de façon personnalisée afin de définir avec vous les objectifs de soins et d'éducation qui vous permettront de retrouver au plus vite votre autonomie.

Chaque personnel est clairement identifié : sa tenue précise son nom et sa fonction.

Les activités de restauration et de ménage sont confiées à des prestataires spécialisés.

Les équipes médicales et soignantes portent une grande attention à l'évaluation et au traitement de la douleur, n'hésitez pas à les solliciter.

L'HYGIÈNE

Il est particulièrement important de respecter les règles d'hygiène au sein de l'hôpital, dans le cadre de la lutte contre les infections nosocomiales.

Dans votre chambre, vous trouverez un flacon de produit hydro-alcoolique. Frictionnez-vous régulièrement les mains, et incitez vos visiteurs à faire de même, dès l'entrée dans votre chambre.

Chaque chambre dispose d'un cabinet de toilette avec douche.

Visite virtuelle d'une chambre (et d'un service d'hospitalisation)

RISQUE DE CHUTE : SOYEZ VIGILANT

A votre arrivée, repérez les zones d'appel dans la chambre et la salle de bain.

Soyez prudent sur sol humide.

Vérifiez la présence d'un tapis de bain devant et dans la douche.

Ne vous déplacez pas avec du matériel de soins, sans qu'un soignant n'ait organisé votre déplacement.

N'hésitez-pas à appeler pour vous lever ou vous recoucher.

Respectez l'interdiction ponctuelle de vous lever après un examen ou une intervention.

Évaluez les distances que vous pouvez faire seul.

TÉLÉPHONE - TÉLÉVISION - INTERNET

A votre arrivée et avant de vous diriger vers votre service d'hospitalisation, n'oubliez pas de vous présenter au Kiosque presse dans le hall central de l'IMM si vous souhaitez disposer du téléphone, de la télévision, ou de l'accès à internet.

Même sans ouverture de ligne téléphonique, vos proches pourront vous joindre en appelant le 01 56 61 62 33 (*prix d'un appel local*) qui les orientera vers un répondeur interactif. Après avoir énoncé vos nom et prénom, ils seront mis en communication avec votre chambre.

Votre compte personnel pourra être rechargé à tout moment auprès du personnel du

kiosque presse.

NB : Préservez le repos des autres patients et usez avec discrétion des radios et téléviseurs. Evitez les communications téléphoniques tardives.

SÉCURITÉ

Toutes les chambres sont équipées d'un coffre mais il est toutefois recommandé d'éviter de se munir d'objet de valeur.

L'IMM n'est pas responsable des vols commis dans les chambres.

Si vous séjournez en chambre seule et que vous devez vous absenter, pensez à prévenir le personnel soignant qui fermera votre porte à clé.

LES REPAS

Le petit-déjeuner est servi entre 8h et 8h30 (sauf si vous devez faire des examens qui nécessitent d'être à jeun).

Le déjeuner est servi entre 12h et 12h30

Le dîner est servi à 19h.

Si vous avez des habitudes alimentaires spécifiques, il est conseillé d'en parler dès votre arrivée dans le service à l'équipe soignante.

Arrière plan de la tête

